

CDNs en Afrique Centrale (NDCs in Central Africa)

CIFOR, COMIFAC, FOKABS, CIRAD

Par Denis J. Sonwa, Kalame Fobissie, Philippe Guizol, Glenn Bush et Dany Pokem.

Key Messages

1. Malgré un délai très court, les pays de l'Afrique Centrale ont su rapidement développer des CPDNs (Contributions Prévue Déterminée Nationale ou INDCs en Anglais). Ces CPDNs annoncent la vision de ces pays et les actions associées pour répondre aux changements climatiques, compte tenu de leurs enjeux nationaux et de développement. Ces pays doivent se préparer dès maintenant aux révisions de ces Contributions Déterminées au niveau National (CDNs) attendues en 2020, qui devront être plus précises pour être plus crédibles et ambitieuses tout en restant justes et porteuses de co-bénéfices pour les pays et leurs populations.

2. Les secteurs basés sur les terres (AFAT : Agriculture, Foresterie et les autres Affectations des Terres) occupent une place importante dans les CDNs et nécessitent d'être pris en compte dans un processus d'aménagement du territoire (ex. carte d'utilisation des terres). Ces secteurs ne peuvent pas être traités de façon séparée. Les réponses aux défis climatiques doivent être intégrées dans des plans et politiques de développements multisectoriels et déclinées aux divers niveaux institutionnels nationaux, régionaux et paysages.

3. La mise en place du CDNs nécessite, au-delà de la mobilisation des institutions habituellement en charge de l'environnement et des forêts, de mettre en œuvre une cartographie de la finance climatique actuelle et à venir, de renforcer les capacités humaines et institutionnelles, le développement et le transfert de technologies appropriées avec pour priorité la coordination et la construction d'un cadre favorable aux innovations pour l'atténuation et l'adaptation. Tout ceci demande donc un engagement fort des Ministères des Finances et de la planification.

4. Dans le domaine de la finance climatique, les CDNs obtiendront une crédibilité et s'intégreront facilement dans les actions gouvernementales si : (1) les performances budgétaires des actions passées pour lutter contre le changement climatique et ses effets sont bien évaluées (2) les sources de financements climatiques sont bien intégrées dans les systèmes gouvernementaux de planification, d'exécution et de contrôle budgétaire.

5. Les états membres de la COMIFAC doivent coopérer pour mettre en commun des moyens et des approches qui leurs permettront de réviser les scénarios de leur CDNs de façon à les rendre plus crédibles, ambitieux et conformes à leurs intérêts nationaux. Il s'agit d'identifier des politiques sans regret pour ces pays. Dans le secteur forestier et des terres, l'OFAC est un outil à valoriser.

1. Contexte (Context)

Les contributions déterminées au niveau national (CDNs) constituent un des éléments les plus importants de l'accord climat de Paris. Ces CDNs constituent une synthèse vers la vision des pays en matière de réponse climatique. Pour le moment, ces documents comportent une multitude d'actions à mettre en œuvre avec l'appui de la communauté internationale que facilite la CCNUCC. Au-delà des efforts qui ont été faits pour leur élaboration, les CDNs doivent donc maintenant être mis en œuvre sur le terrain. Aussi

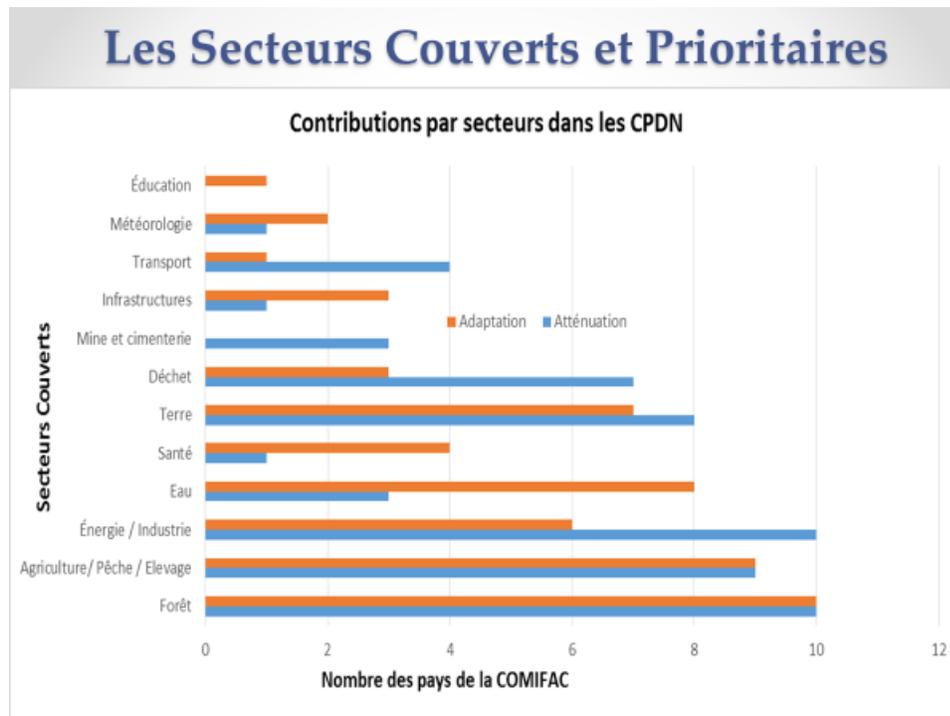
nous examinons ci-dessous les questions suivantes : Que disent ces CPDN/CDNs ? Comment peut-on évoluer avec leur mise en place en tenant compte des réalités de l’Afrique Centrale ?

2. Que disent les CDNs en Afrique Centrale ? (What do we know about NDCs in Central Africa?)

Les documents CDNs montrent que les dix pays d'Afrique Centrale ont adopté une approche multisectorielle dans leurs contributions pour l'adaptation et l'atténuation (Figure 1). Au niveau de la sous-région, les secteurs prioritaires pour les mesures d'atténuation sont les secteurs forestiers, de l'énergie, de l'agriculture, de la terre, du déchet et du transport. Pour les mesures d'adaptation, les secteurs forestiers, de l'agriculture, de l'eau, de la terre, de l'énergie et de la santé sont les secteurs prioritaires. Le secteur forestier est le plus important pour les contributions à l'adaptation et à l'atténuation. Cela implique que les synergies entre l'adaptation et l'atténuation devraient être encouragées dans la mise en œuvre des actions forestières.

Les contributions à l’adaptation sont ancrées dans le cadre du Programme d’Action National d’Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) et le Plan National d’Adaptation aux changements climatiques (PNA) des pays d’Afrique Centrale. Par contre, les contributions à l’atténuation sont entre autres dans les programmes pilotes pour le mécanisme REDD+ (Burundi), pour la cohérence entre la politique agricole et la REDD+ (Cameroun), pour la lutte contre la déforestation non planifiée REDD (Congo), et enfin les programmes pour la mise en œuvre des stratégies et des processus REDD+ (Guinée Équatoriale, RDC, Rwanda et Tchad).

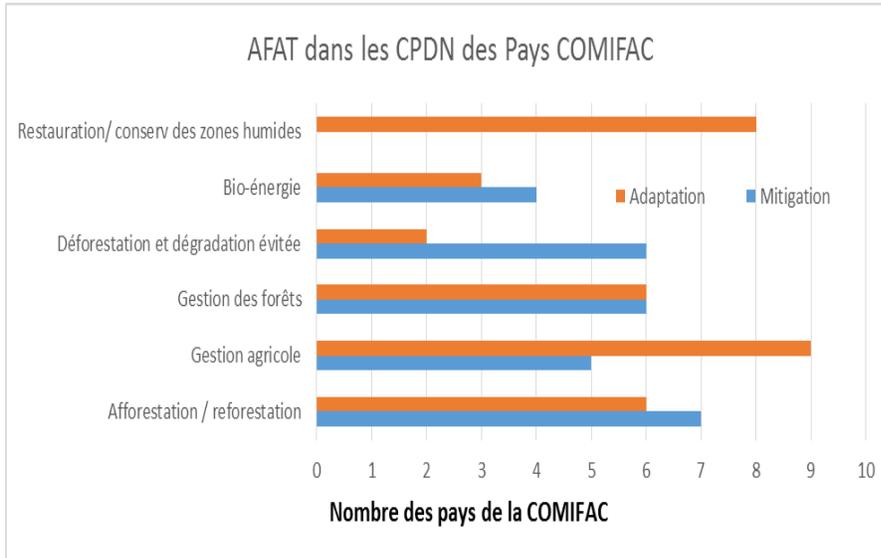
Figure 1: Classement des différents secteurs couverts dans les CPDN des pays d’Afrique Centrale par ordre d’importance



Sur l’agriculture, la foresterie et les autres affectations des terres (AFAT), la plupart des pays d’Afrique Centrale ont proposé les actions suivantes : la restauration et conservation des zones humides, le

développement de la bioénergie, la déforestation et dégradation évitée, la gestion des forêts, la gestion agricole et le reboisement (Figure 2).

Figure 2: Actions AFAT proposées par les pays de la COMIFAC



3. Les moyens de la mise en œuvre des CDNs

Afin de contribuer à l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques et en même temps devenir des nations émergentes, les pays d'Afrique Centrale doivent accorder plus d'attention au rôle du financement, des transferts de technologies, et du renforcement des capacités pendant la mise en œuvre des CDNs.

Le financement : Les 10 pays d'Afrique Centrale ont besoin au minimum 100 milliards \$ pour une réduction des émissions décrites dans les CDNs, en 2030, de 455,4 MtCO_{2e} (Mega tonnes, équivalent CO₂). Les sources potentielles pour mobiliser ces financements sont : les bailleurs de fonds, les budgets de l'Etat, les financements ou investissements privés, le fonds vert pour le climat (FVC), les crédits du marché du carbone domestique et international, etc. Le financement est un moyen de mettre en œuvre des CDNs qui peut potentiellement aider les pays d'Afrique Centrale à réaliser leurs ambitions et apporter l'efficacité nécessaire pour lutter contre le changement climatique. Tout en cherchant à mobiliser les financements externes, les pays de l'Afrique Centrale se doivent de bien cartographier la finance climatique nationale. Les Ministères des Finances et les Ministères des Plans doivent être au cœur de la mobilisation pour le financement des programmes climatiques. Les pays de la région de la COMIFAC sont activement impliqués dans des phases de préparation (readiness) appuyées par divers mécanismes financiers, en particulier le Fonds vert pour le climat (GCF). Les activités de planification du financement du climat et d'identification de l'autorité nationale désignée (ADN) sont en cours dans de nombreux pays d'Afrique Centrale, y compris en République du Congo, au Rwanda, au Gabon, en RDC, au Cameroun, au Tchad, etc. Une multitude de financements généralement mobilisés dans le cadre de la REDD+, PANA et PAN sont actuellement opérationnelles sur le terrain. Avec la mise en œuvre des CDN, il est nécessaire de mieux coordonner la planification et la mobilisation nationale et internationale.

Le transfert de technologie : Les CDN des pays de la sous-région ont identifié des actions où le transfert de technologie serait bénéfique pour l'adaptation et l'atténuation. Certains pays (par exemple RDC, Gabon, Rwanda, Sao Tomé & Príncipe) ont mentionné les transferts de technologie d'une manière vague sans exemples concrets. Une cartographie claire et précise des technologies et des sources/lieux de mobilisation est nécessaire pour transformer la vision des CDN en réalités.

Le renforcement des capacités : Les besoins en renforcement des capacités identifiés dans les CDN de nombreux pays en Afrique Centrale sont très peu et restent très vagues. Ces besoins touchent le renforcement des capacités humaines, institutionnelles, juridiques, opérationnelles, et techniques dans les différents domaines, secteurs et projets, impliquant les différents acteurs. Une évaluation détaillée des besoins en renforcement des capacités dans la mise en œuvre des NDC est nécessaire.

4. Quelles leçons peut-on tirer de l'élaboration des CDN ?

La soumission en temps voulu des CDN fut un succès pour les pays de l'Afrique Centrale, qui a fortement contribué à la signature de l'Accord de Paris. Dans ce processus, de nombreuses leçons qui ont été apprises, permettront de réviser et améliorer les CDN. Certaines d'entre elles sont présentées ci-dessous sous la forme de forces et de défis. Les plus grands défis des pays de l'Afrique Centrale sont la capacité à traduire la vision des CDN en réalités dans un contexte d'administrations plurielles cloisonnées.

Défis

- ✓ Les moyens de mise en œuvre (finances, capacités et besoins technologiques) demeurent une question clé pour de nombreux pays en développement. Cependant, ces questions ne sont pas uniformément intégrées dans les CDN des États membres de la COMIFAC. Il est donc nécessaire d'énoncer clairement ces besoins lors de la préparation des projets et des programmes. Les fonds de préparation au titre du FVC (Fonds Vert pour le Climat) et du Centre et Réseau des Technologies Climatiques (CRTC-CTCN) sont utiles dans ce but.
- ✓ Les pays ont eu très peu de temps pour élaborer leurs CDN, ce qui rend difficile la participation véritable des différents acteurs et la promotion d'une appropriation nationale forte. La révision des CDN à l'avenir devrait fournir des opportunités et des ressources pour un processus plus inclusif.
- ✓ Les objectifs de réduction des émissions et les demandes financières de certains pays ne sont pas soutenus par des méthodes crédibles et solides. Or toute la négociation climatique est basée sur la confiance dans la validité de ces CDN. La qualité des données et des modèles, qui est à la base des ambitions affichées par pays, devra être nettement améliorée lors de la révision des CDN en 2020.
- ✓ La traduction des idées proposées dans les CDN en projets et programmes bancables concrets reste un défi en Afrique Centrale en raison de capacités insuffisantes pour préparer et mettre en œuvre efficacement ces projets.
- ✓ Le respect des normes fiduciaires du Fonds vert pour le climat et d'autres mécanismes financiers existants est fondamental ; seuls quelques pays d'Afrique centrale préparent de manière proactive leurs institutions nationales pour un accès direct au FVC. Le partage d'expériences d'autres pays, conjuguée à la volonté politique, peut être moteur pour surmonter un tel défi.
- ✓ La plupart des processus internationaux liés à la mise en œuvre des CDN sont en anglais. C'est un grand défi pour les États membres de la COMIFAC qui parlent principalement la langue française. Les efforts individuels et collectifs pour apprendre l'anglais peuvent aider à moyen et à long terme. Une pression persistante au niveau de la CCNUCC, pour que les documents soient traduits en français et

dans d'autres langues des Nations Unies, est utile sur le long terme, mais à court terme il ne faut pas l'espérer compte tenu de la situation financière difficile de la CCNUCC.

Forces

- ✓ Presque tous les CDN des États membres de la COMIFAC sont bien structurés en différentes sections qui s'harmonisent avec les attentes internationales, y compris des sections spécifiques liées aux actions d'adaptation.
- ✓ Le processus d'élaboration des CDN a bénéficié d'un soutien politique fort du plus haut niveau de nombreux gouvernements, avec de nombreux ministres et décideurs délibérant sur le processus d'élaboration et de validation.
- ✓ Les lacunes du processus d'élaboration des CDN sont en train d'émerger. Cependant, en tant que documents vivants, les CDN pourront être révisés, en particulier dans leur conception et pour améliorer leur mise en œuvre au niveau projets ou programmes - des lignes directrices sur des points importants tels que le genre ou l'inclusion sont encouragés au niveau international (GCF).
- ✓ La plupart des CDN sont axés sur les pays et sont alignés sur des visions du développement national et d'autres politiques et programmes sectoriels clés sur le changement climatique. Cette approche favorise la synergie avec les objectifs de développement fixés au niveau national.
- ✓ De nombreux pays d'Afrique centrale ont été très clairs sur la nature de leurs engagements. Ils classent pour différencier l'adaptation au climat et les actions d'atténuation qu'ils pourraient mettre en œuvre sans aucun soutien ou ressources externes (contributions inconditionnelles) et des mesures climatiques supplémentaires qu'ils pourraient mettre en œuvre à condition qu'ils reçoivent un soutien externe ou des moyens de mise en œuvre (contributions conditionnelles).

Problèmes

- ✓ Le manque de données et la qualité des données font problème. On observe que malgré les efforts lors de la préparation des CPDN, certains pays n'ont pas eu les moyens de couvrir tous les secteurs liés au climat. Beaucoup d'entre eux ont dû utiliser des proxys pour établir leurs scénarios. Sans une transparence sur la fabrication des données et des scénarios, la confiance qui est à la base du processus de l'accord de Paris, ne sera pas au rendez-vous.

Opportunités

- ✓ La COMIFAC s'est dotée avec l'Observatoire des Forêts de l'Afrique Centrale (OFAC) d'un instrument qui permet, en collaboration avec les pays, de valider les données de façon transparente et de les mettre à disposition de tous. Ce dispositif sera très utile dans le cadre du processus CDN et mérite d'être pleinement utilisé par les pays. Il pourrait permettre aussi une mise en commun des expériences et des efforts d'amélioration des capacités pour la fabrication des scénarios.
- ✓ De façon plus générale, l'organisation au niveau COMIFAC est une opportunité pour les pays de la région. Les États membres de la COMIFAC prennent des mesures pour renforcer leurs actions climatiques. Plusieurs formations et activités de renforcement des capacités ont été organisées sur des financements climats. Un plan d'action régional pour l'opérationnalisation des CDN a été élaboré et validé lors d'une session ministérielle en mai 2016 à Kinshasa. La valorisation et le déploiement de ce plan aux niveaux nationaux sont en cours.